

Les droits fondamentaux dans le service public pénitentiaire. Entre restrictions et effectivité

- (1) Jeudi 27 et vendredi 28 novembre 2025
- Amphi 300 Faculté de droit

Responsables scientifiques

Céline MAILLAFET • celine.maillafet@univ-tln.fr

Catherine TZUTZUIANO • catherine.tzutzuiano@univ-tln.fr

















Les droits fondamentaux dans le service public pénitentiaire.

Entre restrictions et effectivité

JEUDI 27 NOVEMBRE 2025

Les mots de bienvenue

- **9h30** Xavier LEROUX, Président de l'Université de Toulon, Professeur des Universités en langue et littérature médiévales
- **9h40 Jean-Jacques PARDINI**, Directeur honoraire du CDPC-JCE, Professeur émérite de droit public
- 9h50 Céline MAILLAFET, Docteur en droit public, Coordonnatrice des activités de recherches CDPC-JCE UMR DICE 7318, Chargée d'enseignement à la Faculté de droit, Université de Toulon
- 9h55 Catherine TZUTZUIANO, Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, CDPC-JCE UMR DICE 7318, Université de Toulon

Les motifs de restriction des droits

Sous la présidence de **Jean-Jacques PARDINI**, Professeur émérite des Universités en droit public, Directeur honoraire du CDPC Jean-Claude Escarras - UMR CNRS 7318, Université de Toulon

- **10h00 Fanny BOUCHARD**, Cheffe d'Établissement, Maison d'Arrêt de Nice « Les restrictions inhérentes à la privation de liberté et celles liées à la problématique de la surpopulation carcérale ».
- **10h30 Jean-Paul CÉRÉ**, Professeur d'Université en Droit privé et sciences criminelles, IFTJ/CRJ2P, Université de Pau et des Pays de l'Adour
 - « Le droit disciplinaire pénitentiaire: un respect des droits fondamentaux vraiment effectif? »
- 11h00 Antoine POUZET, Docteur en droit public, CERCRID, Université Jean Monnet Saint-Étienne
 - « Ordre public immatériel et Prison Quelles interactions? Analyse relative aux droits fondamentaux des détenus ».
- 11h30 Débat et Pause

Les droits fondamentaux dans le service public pénitentiaire.

Entre restrictions et effectivité

L'effectivité des droits de la personne détenue

Sous la présidence de **Jérôme LEBORNE**, Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, Centre d'Études et de Recherche sur les Contentieux, Université de Toulon

- **14h00 Dalila GESLIN**, Cadre de santé de l'unité sanitaire du centre pénitentiaire de Toulon La Farlède
 - « L'exercice du droit à la santé en détention »
- **14h30 Quitterie LAMOUREUX**, Directrice Adjointe, Centre Pénitentiaire de Toulon-La-Farlède
 - « Et en plus, ils travaillent! »
- 15h00 Joana FALXA, Maîtresse de conférences en droit privé et sciences criminelles, IFTJ/ CRJ2P, Université de Pau et des Pays de l'Adour
 - « Quelle effectivité des droits pour les femmes détenues? Une minorité derrière les barreaux »
- 15h30 Débat et Pause
- 16h00 Céline MAILLAFET, Docteur en droit public, Coordonnatrice des activités de recherches CDPC-JCE UMR DICE 7318, Chargée d'enseignement à la Faculté de droit de Toulon
 - « Voter en détention... un exercice pas facilité »
- **16h30** Catherine TZUTZUIANO, Maître de conférences, CDPC-JCE UMR DICE 7318, Université de Toulon
 - « Le maintien des liens familiaux en détention : entre effectivité et restrictions »
- 17h00 Débat et Pause

VENDREDI 28 NOVEMBRE 2025

Table ronde sur les garanties contre les atteintes aux droits fondamentaux

10h00 Céline MAILLAFET et Catherine TZUTZUIANO. Modérateurs

Julien ATTUIL-KAYSER, chef de division, secrétariat du CPT

« Le contrôle du Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants (CPT) »

Juliette CHAPELLE, Avocate au Barreau de Paris, Membre de l'association pour la défense des droits des détenus

« Le rôle de l'association pour la défense des droits des détenus (A3D) »

Nicolas FERRAN, Responsable pôle contentieux, Observatoire international des prisons

- section française
- « Le rôle de l'Observatoire international des prisons (OIP) »

Olivier FERRI. Bâtonnier de l'Ordre des avocats du barreau de Toulon

« Le contrôle du bâtonnier »

Les droits fondamentaux dans le service public pénitentiaire.

Entre restrictions et effectivité

Arnaud KIECKEN, Magistrat administratif, TA de Toulon

« La protection juridictionnelle administrative »

Estelle ROYER, Contrôleur, déléguée aux études et à la recherche

« Le contrôle du Contrôleur général des lieux de privation de liberté (CGLPL) »

Éric SENNA, Président de chambre honoraire NJ, Chargé d'enseignement, Cour d'appel de Montpellier

« La protection juridictionnelle judiciaire »

12h00 Débat et Pause

Table ronde de droit comparé

14h00 Céline MAILLAFET et Catherine TZUTZUIANO, Modérateurs

Joao CASQUEIRA CARDOSO, Professeur associé, Université Fernando Pessoa – Porto, « L'expérience portugaise »

Paul MBANZOULOU, HDR et PhD, Directeur de la Recherche et de la Diffusion des ressources documentaires, historiques et des actions culturelles à l'ENAP

« L'expérience congolaise »

Piotr STEPNIAK, Professeur, Directeur du département pénitentiaire, vice-président du Comité international des pénalistes francophones

« L'expérience polonaise »

Silvia TALINI, Constitutionnaliste, Professeur de « Droit constitutionnel » et « Droits des prisonniers et Constitution » et directeur adjoint du Master « Droit pénitentiaire et Constitution ». Faculté de droit. Université de Rome III

« L'expérience italienne »

16h00 Débat et Pause

Responsables scientifiques

Céline MAILLAFET • celine.maillafet@univ-tln.fr

Catherine TZUTZUIANO · catherine.tzutzuiano@univ-tln.fr